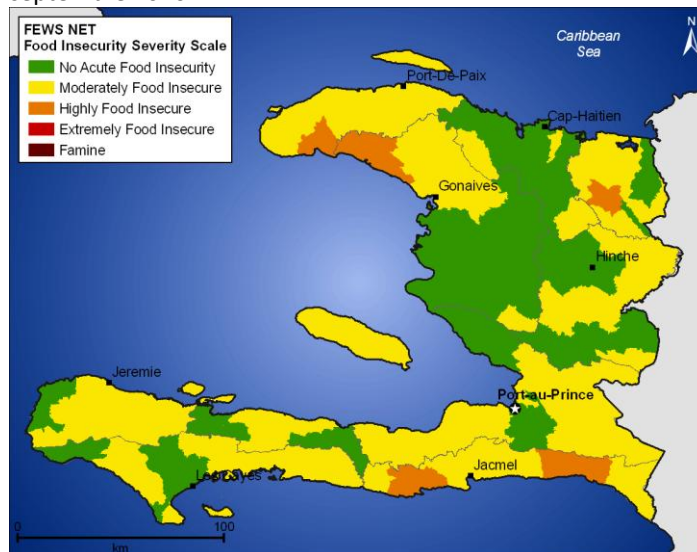




Messages clefs

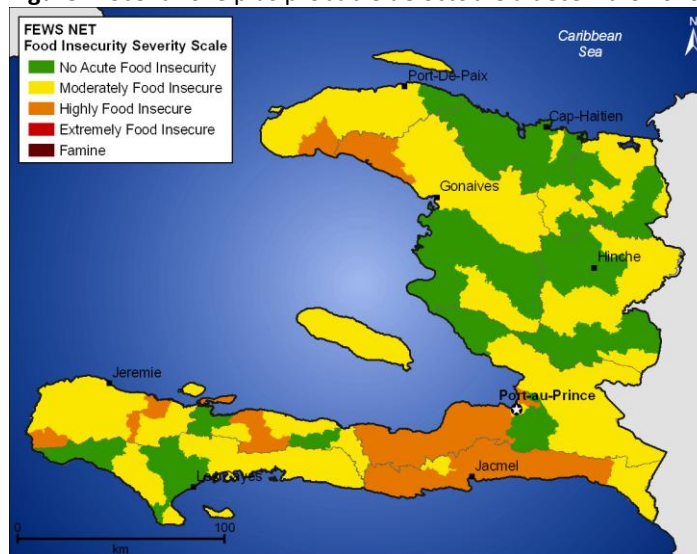
- L'incidence de l'insécurité alimentaire continue à diminuer en septembre, dûe en grande partie aux bonnes conditions de disponibilité et d'accessibilité enregistrées dans les différentes zones de mode de vie. Cela résulte en majeure partie de la bonne performance des récoltes de certaines cultures comme le haricot, les céréales (maïs, riz, sorgho) et de la disponibilité sur le marché des produits alimentaires importés. En outre, les prix des produits, après de significatives baisses en juillet et août, se stabilisent sur la plupart des marchés. L'exécution de programmes de *cash for work*, à travers le pays offre aussi des opportunités d'emploi à de nombreuses personnes, particulièrement les pauvres.
- Par ailleurs, des pluies régulières et modérées sont reçues dans presque toutes les régions du pays. Ce qui a favorisé les semis de l'été et un développement adéquat des cultures dans les montagnes humides et dans les plaines irriguées. Les récoltes de haricots, de riz, d'ignames et des légumes sont très prometteuses. Ces produits alimentaires viendront s'ajouter à la disponibilité et contribueront ainsi au maintien de la stabilité des prix.
- Sur environ 17 tempêtes tropicales annoncées, treize se sont déjà produites. Les deux dernières ont touché de plein fouet les zones les plus exposées : la péninsule du sud et la région métropolitaine de Port-au-Prince. Des pertes en vies humaines et des dégâts matériels sont encore à déplorer. Il reste probable que d'autres tempêtes tropicales frappent ces régions, ce qui entrainerait une détérioration de la situation de sécurité alimentaire des populations qui y résident.
- Les familles des quartiers pauvres de l'aire métropolitaine de Port-au-Prince, notamment celles hébergées dans les camps, sont dans l'impasse à l'occasion de la réouverture des classes. Selon EFSA II, réalisée en juin par CNSA en partenariat avec le PAM, Fwesnet, ACF, Oxfam G.B, FAO..., 60% de ces familles ont au moins un enfant en âge scolaire. Pour 73% d'entre elles, des enfants n'ont pas été à l'école, trois mois après le séisme, faute de moyens. La rentrée des classes vient mettre de l'huile sur le feu pour ces familles, qui doivent faire face aux dépenses scolaires de cette nouvelle année académique. La scolarisation des

Figure 1. Estimations des conditions de la sécurité alimentaire, septembre 2010



Source: FEWS NET

Figure 2. Scénario le plus probable de octobre à décembre 2010



Source: FEWS NET

Pour plus d'informations sur l'échelle de sévérité de l'insécurité alimentaire de FEWS NET, veuillez consulter: www.fews.net/FoodInsecurityScale.

Ce rapport a été rendu possible grâce au support des organismes suivants:

| | | | | | |
|---|---|---|--|---|--|
|  FEWS NET Haiti : haiti@fews.net ; www.fews.net/haiti |  European Union |  FIAT PANIS |  Programme Alimentaire Mondial |  | <p>Les opinions exprimées dans cette publication ne reflètent pas nécessairement les vues des organisations qui appuient la CNSA (Union Européenne, FAO, PAM) et FEWS NET (USAID).</p> <p>CNSA : 24, Rue Ogé, Pétion-Ville, Haiti Tél : (509) 2510-3933 / 2424-3545 www.cnsahaiti.org</p> |
|---|---|---|--|---|--|

enfants aura alors un impact négatif sur la sécurité alimentaire des familles pauvres, lesquelles doivent réduire la quantité et la qualité de leur consommation alimentaire, si elles tiennent à l'éducation de leurs enfants, (CNSA et Fewsnet, Etude de modes de vie en milieu urbain, mai 2009).

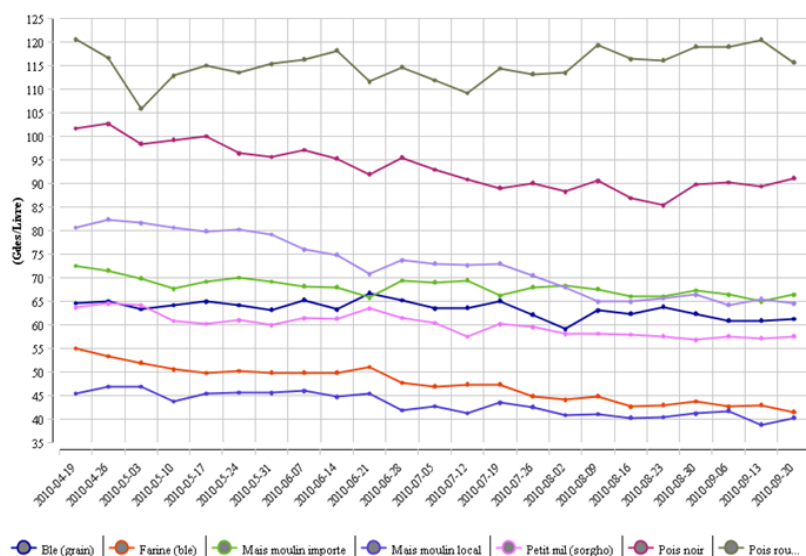
Perspective de sécurité alimentaire d'octobre à décembre 2010

Le nombre de personnes en insécurité alimentaire a diminué à travers le pays et de façon significative dans les zones affectées par le séisme. Ceci est dû à la stabilisation des conditions de disponibilité et d'accès aux aliments de base, produits localement ou importés.

-Disponibilité des produits alimentaires

La plupart des zones de plateau, de montagnes humides et de plaines en monoculture ne présentent actuellement aucune insécurité alimentaire aiguë. La bonne performance des récoltes de printemps, poursuivies jusqu'en septembre, la présence d'une grande quantité de produits importés et leur accessibilité en sont les principales causes. Les marchés sont ainsi très achalandés en produits locaux: outre le maïs, beaucoup de produits vivriers y sont remarqués et leur volume est même excédentaire, particulièrement dans le département du Nord. Dans les zones de production de riz, les plantations se développent sans grande difficulté. Les perspectives de récoltes s'avèrent bonnes et les plantations de sorgho et de pois Congo sont à un stade de développement très avancé, bénéficiant de bonnes conditions pluviométriques de juillet à

Figure 3 : Evolution des prix moyens de certains produits alimentaires de base, marmite de 6 lbs en gde, Port-au-Prince, avril-septembre 2010



septembre. Une plus grande disponibilité de blé en grain est aussi remarquée, ceci malgré la contraction de la production et de l'offre de ce céréale sur le marché mondial. Tout ceci a donc contribué à augmenter l'offre alimentaire et à maintenir les prix stables.

La campagne agricole d'été a par ailleurs, démarré au niveau des montagnes humides, à la faveur des conditions météorologiques favorables et grâce à l'appui en intrants agricoles (semences notamment) fourni aux agriculteurs par le MARNDR, la FAO et d'autres ONGs. Les récoltes sont prévues pour octobre et novembre.

-Accessibilité des aliments

Après avoir connu une baisse en juillet et août, les prix des produits alimentaires de base (céréales, haricots, etc.) se stabilisent à un niveau abordable. Cette tendance permettrait à un plus grand nombre de

ménages d'améliorer leur état nutritionnel ou même d'épargner sur leur revenu pour acquérir de nouveaux biens, l'éducation des membres de la famille par exemple.

De surcroit, en milieu rural les revenus ont été assurés par les préparatifs de lancement de la campagne d'été et par la vente des produits agricoles récoltés en juillet et août. Dans les zones urbaines, particulièrement celles sévèrement affectées par le séisme, outre le commerce, les activités de cash for work, inscrites dans le cadre des programmes d'urgence post-séisme, le démarrage des travaux de déblayage du centre ville de Port-au-Prince et d'autres artères de la capitale haïtienne, représentent pour l'instant d'importantes sources de création d'emplois.

Il y a toutefois risque d'une appréciation des prix de certains produits de base (riz importé, blé, farine de blé, etc.), due à la probable répercussion sur les marchés locaux de la hausse des prix des céréales observée depuis juin 2010 sur le marché mondial. Les revenus provenant des activités agricoles, des travaux de cash et de food for work en cours, devraient aider certains ménages pauvres à faire face à cette période critique, notamment dans les zones urbaines affectées par le séisme. De plus, dans la zone agropastorale sèche du Nord-ouest, du haut Artibonite et de Belle-Anse (Sud-est), prévaut une insécurité alimentaire élevée, dont l'incidence est estimée actuellement à 34% (voire figure 2). Les pluies n'ont pas été clémentes dans ces régions et des pertes de cultures y sont enregistrées. On anticipe aussi une détérioration des conditions de sécurité alimentaire dans la Péninsule du Sud et dans l'Ouest, frappées par les dernières intempéries.

-Risques et désastres : l'Aire métropolitaine de Port-au-Prince et la péninsule du Sud sous le choc

La saison cyclonique demeure très active, même si qu'aucun cyclone majeur, contrairement aux prévisions météorologiques de cette année, n'a encore frappé le pays. Toutefois, les mois de septembre et d'octobre sont historiquement bien connus s'agissant de perturbations météorologiques. En témoignent la terrible tempête du 24 septembre et la dépression tropicale du tout début du mois d'octobre, provoquant des inondations et des glissements de terrain. Ces nouvelles catastrophes naturelles laissent les familles haïtiennes encore dans le deuil. Un bilan partiel de la Direction de la Protection Civile (DPC) fait état d'environ quinze (15) morts, plusieurs blessés et des dégâts matériels énormes dans quatre départements : le sud, les Nippes, la Grand'Anse et l'Ouest.

Les intempéries du début du mois d'octobre ont causé la mort à environ neuf (9) personnes et la destruction de plusieurs maisons et plantations, suite aux éboulements de terrain et des crues de rivières dans le Grand Sud. Les communes les plus affectées sont Saint-Louis du Sud, Cavaillon et Manich. Dans le département des Nippes, une situation similaire s'est développée: deux personnes ont péri dans les communes de Lasile et de Petit-trou. Un mort a été enregistré et plusieurs maisons endommagées dans la Grand'Anse. Parmi les infrastructures détruites ou endommagées, figurent un port dans les Nippes, des routes dans le Sud et aussi de nombreuses maisons. Le secteur agricole a par ailleurs été touché de plein fouet avec, entre autres, la destruction des plantations de bananes, de fruits et d'autres cultures en phase végétative avancée.

Dans la zone métropolitaine, on a recensé six (6) morts et soixante et sept (67) blessés, suite aux fortes précipitations et aux vents violents du 24 septembre dernier. Le bilan partiel a fait état de 8000 tentes détruites ou endommagées et près de treize mille familles hébergées dans les différents camps de l'aire métropolitaine de Port-au-Prince, ont

Réouverture des classes: impact sur la sécurité alimentaire des familles pauvres

L'année dernière, à pareille époque, CNSA et Fewsnets ont attiré l'attention sur le coût de l'éducation des enfants des familles résidant dans les quartiers pauvres de l'aire métropolitaine de Port-au-Prince et son impact sur la sécurité alimentaire. Il a été démontré qu'en choisissant d'envoyer leurs enfants à l'école, ces familles doivent réduire la quantité et la qualité de leur consommation alimentaire. Ainsi, les coûts liés à la scolarisation des enfants dans les ménages pauvres constituent-ils une source d'insécurité alimentaire. Or l'éducation reste l'unique espoir d'assurer aux enfants issus de ces familles un avenir meilleur, une certaine mobilité socio-économique.

Pour l'exercice académique 2010-2011, les conditions socio-économiques sont pires que l'année dernière, suite au choc du 12 janvier. L'EFSA II (voir le bulletin précédent), réalisée en juin 2010, a révélé que, dans l'ensemble des zones enquêtées, 63% des familles en moyenne ont au moins un enfant âgé entre six et quatorze ans. Pour les zones directement affectées par le séisme, cette proportion est de 60% tandis que, dans les zones non affectées, elle est de 70%. Parmi les ménages des zones affectées ayant des enfants en âge scolaire, 23%, dont 27% dans les camps, déclarent avoir eu au moins un enfant qui n'a pas été à l'école trois mois après le tremblement de terre. A Belle Anse, une zone enquêtée non affectée par le séisme, 30% des familles déclarent n'avoir pas envoyé leurs enfants à l'école à cause de leur situation économique difficile.

Les enfants appartenant aux familles ayant une consommation alimentaire pauvre/limite présentent par ailleurs un taux de déperdition plus élevé (27%) que ceux ayant une consommation alimentaire acceptable (20%). Ce sont particulièrement des familles dépendant de l'assistance sociale (29%) et du travail non qualifié (28%). Ce qui semble inquiétant est que 73% de ces ménages ont avoué que le manque de moyen financier est la principale raison pour laquelle les enfants n'ont pas repris le chemin de l'école après le séisme. Or leur situation socio-économique ne s'est améliorée que de très peu. L'Etat haïtien n'a pas assez de moyens pour subventionner ou appuyer tous les ménages vulnérables et victimes du séisme, dont les enfants doivent retourner à l'école. De surcroît, avec plus de 80% des services éducatifs offerts par le secteur privé, lequel connaît aussi des difficultés résultant du séisme, les familles courent le risque de supporter les coûts de la reconstruction des établissements scolaires privés.

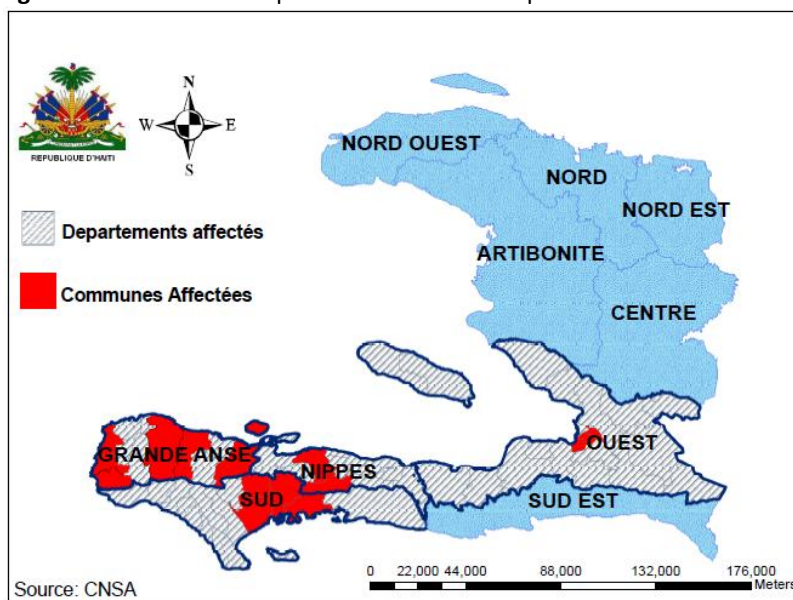
Certes, une amélioration des conditions de sécurité alimentaire (disponibilité, accessibilité) a été notée, la proportion de ménages en insécurité alimentaire ayant diminué de 59% à 39% en moyenne, selon l'EFSA II menée dans les différents camps d'hébergement, comparativement à la situation observée en janvier et février 2010. Mais les conditions de vie ne se sont pas améliorées pour autant et la vulnérabilité des ménages face aux chocs futurs est fortement élevée alors que leur capacité de réponse est faible. Une situation qui tend à se détériorer davantage avec la saison cyclonique qui se montre de plus en plus menaçante. La rentrée des classes vient mettre de l'huile sur le feu pour ces familles, qui doivent faire face aux dépenses scolaires de cette nouvelle année académique. Or, Elles pourraient consommer le minimum de kilocalorie requis, soit 2000 kc., s'ils consacraient la totalité de leur budget à l'alimentation.

La scolarisation des enfants a alors un impact négatif sur la sécurité alimentaire des ménages pauvres, lesquels doivent réduire la quantité et la qualité de leur consommation alimentaire, s'ils tiennent à l'éducation de leurs enfants, (CNSA et Fewsnets, Etude de modes de vie en milieu urbain, mai 2009).

été affectées. Les communes les plus touchées sont Port-au-Prince, Tabarre et Delmas. Une situation qui vient compliquer davantage les conditions de vie déjà précaires dans ces camps.

La vulnérabilité accrue des individus et leurs faibles capacités de réponse face aux chocs font donc appel à plus de vigilance pour les mois d'octobre et de novembre. Déjà une nouvelle onde tropicale évolue dans le bassin de la Caraïbe. Heureusement elle a été déjouée de sa trajectoire, ce qui semble indiquer qu'elle ne représente aucun danger imminent pour le pays. Mais les averses qui l'accompagnent peuvent provoquer d'importants dégâts dans les zones vulnérables et notamment dans les camps d'hébergement. Un renforcement des dispositifs de gestion de risques et désastres est alors nécessaire pour mieux adresser les éventualités liées aux risques traditionnels de désastres en Haïti.

Figure 4: Zones affectées par les dernières intempéries



Les hypothèses émises par FEWS NET et CNSA, en matière d'occurrence de tempêtes tropicales et les dommages qui y sont associés en termes d'impact sur la sécurité alimentaire, demeurent valides, particulièrement dans la région métropolitaine de Port-au-Prince et la péninsule du sud. Ainsi, la probabilité de la détérioration de la sécurité alimentaire dans ces régions reste-elle élevée pour la période octobre-décembre 2010.

Recommandations

En vue de renforcer la situation de sécurité alimentaire des ménages des différents camps de Port-au-Prince, de Delmas, de Cité soleil... et de ceux d'autres régions vulnérables, il est recommandé au gouvernement et à ses partenaires de/d' :

- Aider les ménages très pauvres incapables de supporter les frais éducatifs dans les quartiers précaires de Port-au-Prince, notamment les familles hébergées dans les camps provisoires ;
- Renforcer et étendre les programmes de cantine scolaire dans les différentes écoles situées dans les zones affectées;
- Renforcer le système de suivi de nutrition infantile dans les zones du département du Nord-ouest, (Baie de Henne, Mole Saint-Nicolas...) et le haut Artibonite (Anse Rouge, Terre neuve) en proie à l'insécurité alimentaire chronique et élevée;
- Renforcer le dispositif de gestion des risques et désastres dans les zones les vulnérables aux catastrophes naturelles telles que: le Sud-est, l'Ouest, le Sud, etc.

Calendrier agricole et des faits marquants :



Source : FEWS NET